



Contre la dérive autoritariste ministérielle et académique, ripostons ! Non aux sanctions !

Réunissons-nous le mardi 19 mars 2019 à 17h !

Les syndicats parisiens SNUipp-FSU, SNUDI FO, SE-Unsa, Sud Education, CNT-STE et CGT Educ'Action ont appelé les enseignant-es à ne pas faire passer les évaluations et à ne pas saisir les résultats dans l'application dédiée. Face à la mobilisation des enseignant-es, le ministère de l'Éducation nationale a décidé d'entrer en guerre contre les professeur-es en les menaçant de sanctions pour faute professionnelle. Malgré les différents engagements passés du Dasen de ne pas sanctionner les collègues mobilisé-es, l'Académie a été prompte à s'engouffrer dans une dérive autoritariste puisqu'elle a envoyé les IEN dans les écoles dès le lendemain de la parution de la note ministérielle pour répercuter les menaces sur les collègues. L'Académie indique clairement que des sanctions disciplinaires (avertissement ou blâme) seront prises contre les collègues qui maintiendraient leur décision. Dans certaines circonscriptions, les IEN n'ont pas hésité à amplifier les consignes académiques et à accentuer la pression.

Ce ne sont pas seulement les enseignant-es de CP qui sont concerné-es, mais c'est bien l'ensemble de la profession qui est visée. Formations obligatoires, méthodes de lectures imposées, injonctions pédagogiques diverses et variées... Cette dérive autoritariste s'inscrit dans une politique plus générale de caporalisation des enseignant-es dont témoigne notamment le projet de loi Blanquer sur « l'école de la confiance ».

Les syndicats parisiens SNUipp-FSU, SNUDI FO, SE-Unsa, Sud Education, CNT-STE et CGT Educ'Action dénoncent la dérive autoritariste du Ministère et de l'Académie. Ils réaffirment leur plein soutien aux collègues mobilisé-es et invitent l'ensemble des collègues à se réunir mardi 19 mars 17h à la Bourse du travail (3 rue du Château d'Eau, 10ème) pour construire la riposte à cette attaque inédite contre les enseignant-es parisiennes.

Ils proposent aux conseils des maître-ses de se réunir au plus tôt, d'adopter la motion ci-dessous et de la renvoyer aux syndicats. La remontée à la hiérarchie sera faite de manière collective.

Nous, enseignant-es de l'école xxx réuni-es en conseil des maître-ses le xxx, dénonçons la volonté de l'académie de Paris de sanctionner les enseignant-es de CP ne faisant pas passer les évaluations ou refusant de remonter leurs résultats.
Nous soutenons nos collègues et exigeons qu'aucune sanction ne soit prise et que les pressions cessent.

Rappel des rendez-vous de la grève du 19 mars 2019 :

**AG de grève à 10h à l'annexe Turbigo de la Bourse du travail (67 rue Turbigo, 3ème)
et manifestation à 13h à Luxembourg.**